

Volontaires!

www.afev.org



LE JOURNAL DE L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

N° 28 | NOV. DEC. 2011

→ DOSSIER SPÉCIAL



La colocation, un nouvel espace d'engagement dans les quartiers

Lancées en 2010 par l'Afev, les « Koloc' à Projets Solidaires » (KAPS) créent des passerelles nouvelles au sein des quartiers populaires.

Notre réponse à la crise, c'est la solidarité



Par **THIBAUT RENAUDIN**
Secrétaire national de l'Afev

Il serait étrange de commencer l'éditorial du Volontaires ! le journal de l'engagement solidaire, en faisant l'impasse sur le contexte économique et politique dramatique qu'est celui de l'Europe d'aujourd'hui. Bien sûr, cette situation de crise du système financier nous dépasse par son apparente complexité et son absurdité. Pourtant, nous qui essayons de recoudre le lien social dans les quartiers les plus fragilisés, nous qui ne portons aucune responsabilité dans les attermoissements d'un système économique hors sol, nous sommes et serons en première ligne des restrictions budgétaires comme l'ensemble du monde associatif. Paradoxe des paradoxes qui fragilisera un peu plus ceux qui défendent et font vivre tous les jours et partout sur le territoire, un autre rapport à l'homme, à l'économie, à l'environnement... ceux qui ne font pas que rêver une autre monde plus solidaire, mais qui le mettent en oeuvre quotidiennement.

Les seules agences de notation que nous reconnaissons, ce sont les jeunes des quartiers populaires, ceux qui sortent plus nombreux du système scolaire sans diplôme, ceux qui sont plus au chômage que la moyenne, ceux qui font partie des ces « perdants » du système, c'est à eux et à eux seuls que nous devons des comptes par l'utilité de nos actions à faire reculer l'injustice qu'ils subissent. Face à cette intolérable situation,

loin du pessimisme et de l'abattement, nous affirmons ce qui pourrait apparaître comme une raisonnable évidence : une autre société est nécessaire ! Et cette société, nous voulons la construire avec ceux qui en ont le plus besoin, à égalité de droit et de dignité, en faisant le choix de l'innovation éducative et sociale.

En ce sens, nous avons été appuyés en 2009 par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse pour développer quatre actions : la sécurisation des parcours éducatifs des jeunes en fragilité scolaire et sociale ; la prévention du décrochage scolaire pour les jeunes en filière professionnelle ; la valorisation des compétences acquises par les étudiants dans le cadre du bénévolat ; la promotion des « logements solidaires ».

Nous avons ainsi mis en place des Cohortes qui permettent de mesurer l'impact d'un accompagnement individualisé sur trois ans pour des jeunes suivis. Nous avons pu développer des accompagnements à l'entrée du Lycée Professionnel afin de participer à la prévention du décrochage scolaire très important à ce moment charnière. Nous avons travaillé sur la reconnaissance des compétences acquises lors d'un engagement associatif auprès des entreprises avec une forte sensibilisation sur l'intérêt du bénévolat. Et enfin, nous avons développé les KAPS (Kolocations à Projets Solidaires), projet qui fait ainsi coïncider le besoin d'hébergement des étudiant et l'envie d'engagement. À chaque projet social développé sur un territoire correspond une colocation étudiante. L'idée étant de mettre en place des projets pour créer ou renforcer des activités

solidaires dans les quartiers en y développant des actions autour de l'éducation, de la culture, du développement durable... des thématiques qui répondent aux problématiques locales.

Nous ne voulons pas seulement rêver un autre monde plus solidaire, mais le mettre en oeuvre quotidiennement

Si l'ensemble de ces actions ont montré leur pertinence et ont fait progresser le projet global de notre association, se pose maintenant la question de la continuité. En effet, le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse se terminant en 2012, il va falloir trouver les moyens financiers garantissant la pérennité et l'évolution de ces différents programmes.

Quoi qu'il arrive, nous ne souhaitons pas laisser retomber la nouvelle dynamique insufflée par ces expérimentations ; de notre action au sein des Lycées Professionnels au développement des KAPS. Chaque jour, nous mesurons l'incidence positive de ces actions sur le terrain.

Plus que jamais, l'Afev est un outil utile au service de l'intérêt général, en perpétuelle évolution, novateur, qui sait se remettre en question afin de mieux répondre aux nécessaires défis d'une société plus solidaire.

→ CITOYENNETÉ



LA JEUNESSE
EN HAUT
DE L'AFFICHE

PAGE 2

→ REPORTAGE



GRENOBLE,
80 ÉTUDIANTS
EN MODE KOLOC'

PAGE 5

→ ANALYSE



PREMIER BILAN
POUR LES KAPS À
POITIERS

PAGE 4

→ ÉVÉNEMENT

PACTE CONTRE
L'ÉCHEC
SCOLAIRE

PRÉSIDENTIELLES
2012

PAGE 8

ET AUSSI

- LE BÉNÉVOLAT EN LUMIÈRE P. 2
- LE POINT DE VUE D'ALTER ÉCO P. 6
- AMBASSADES ÉTUDIANTES P. 7



L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (Afev) est une association d'éducation populaire créée en 1991 qui mobilise des étudiants bénévoles pour réaliser des actions d'accompagnement individualisé dans les quartiers défavorisés. Avec 7 500 bénévoles, 10 000 enfants suivis et 330 quartiers d'intervention, l'Afev est le plus important réseau national d'intervention de jeunes solidaires.

→ ÉVÉNEMENT

L'ÉCHEC SCOLAIRE,
L'AFEV MOBILISÉEFORT ÉCHO POUR LA QUATRIÈME ÉDITION
DE LA JOURNÉE DU REFUS DE L'ÉCHEC SCOLAIRE

Trente villes impliquées, près d'un millier de jeunes et de parents des quartiers populaires interrogés dans le cadre du Baromètre annuel sur leur rapport à l'Ecole : la quatrième édition de la Journée du Refus de l'Échec Scolaire a une nouvelle fois permis de mettre en lumière le devenir des 150 000 jeunes qui, chaque année, sortent du système scolaire sans diplôme. Les débats organisés le 21 septembre se sont concentrés sur la pression autour de la réussite scolaire et ses répercussions dans la sphère familiale, dans un système éducatif où l'évaluation et la sélection sont présentes dès le début du parcours scolaire et exerce une pression accrue sur les enfants et leur famille. Placée cette année sous le parrainage du pédopsychiatre Boris Cyrulnik, cette Journée du Refus de l'Échec Scolaire se prolongera au cours des prochains mois via le Pacte contre l'échec scolaire que l'Afev va proposer aux candidats à l'élection présidentielle.

→ www.refusechecscolaire.org

MAGALI DE EXPOSITO

→ COLLOQUE

« LES JEUNES, COMPÉTENCES
PREMIÈRES DES RÉGIONS »ALAIN ROUSSET, PRÉSIDENT DE LA RÉGION AQUITAINE,
MET LA JEUNESSE AU COEUR DU DÉBAT POLITIQUE.

Volontaires ! Avec le colloque « Jeunesses en Régions » qui aura lieu en décembre, vous avez souhaité placer la question de la jeunesse au cœur de votre mandat. Pourquoi ce choix ?

A.R. Je considère que les jeunes constituent la compétence première des régions : lycées, apprentissage, formation, mobilités, les universités et l'insertion, ces problématiques sont au cœur de l'action des conseils régionaux. C'est un sentiment de responsabilité que nous avons, en tant qu'élus, pour cette tranche d'âge qui va de 14 à 25 ans et qui doit, sur son territoire grandir, s'orienter, se former et s'insérer. Je pense plus particulièrement aux jeunes des quartiers populaires pour qui l'accès à l'orientation, à la culture, aux nouvelles techniques de communication ou encore à l'apprentissage des langues étrangères sont tellement déterminants. C'est pour cela que nous mettons en avant l'idée d'un service public de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Les régions seraient les pilotes de ce service public innovant en direction des jeunes qui ne consisterait pas à créer de nouvelles administrations, mais à essayer d'inventer des politiques. Leur but, lever les obstacles à la poursuite des études ou à la recherche de qualification. Logement, coût des études, filières de formations et emploi : nous voulons nous saisir de ces chantiers en mettant les jeunes au cœur des préoccupations des régions.

V. Que vous inspire l'engagement des jeunes ? Et plus particulièrement dans les quartiers populaires ?

A.R. Cela m'inspire avant tout un sentiment d'optimisme puisque c'est eux qui feront du monde d'aujourd'hui la société de demain. Si pour certains d'entre eux nous pouvons être inquiets, les actions d'accompagnement, de jeune à jeune, qui font tomber les barrières d'une relation professorale sont des réponses essentielles. Cela me rappelle d'ailleurs une initiative engagée depuis plus de 15 ans sur la commune de Pessac. A partir d'une idée originale émanant de mon équipe et avec le soutien d'étudiants réunis dans une association de juristes, nous avons mis en place une maison des services publics : la Plateforme des services au public, devenue ensuite « Maison du Droit ». La présence de l'université a permis que des étudiants se mobilisent bénévolement avec un résultat très positif.

Favoriser l'engagement des jeunes, dans un esprit de mixité sociale, cela suppose que l'on puisse avoir une action structurelle avec les communes, pour changer l'urbanisme de des cités afin qu'elles s'ouvrent sur la ville.. Il faut y remettre du service public et en premier lieu celui de l'orientation et de l'information. Enfin, le dernier enjeu est de créer des dispositifs qui permettent de mettre ensemble deux jeunes (les étudiants et les jeunes des quartiers populaires) et de les croiser.

V. Avec l'expérimentation des KAPS l'Afev a ouvert un nouveau chantier en liant la cohabitation de jeunes avec un projet de solidarité. Quel est votre point de vue sur ce genre de dispositif ?

A.R. Tout d'abord il faut souligner que le logement est notamment un problème auquel l'organisation administrative de notre pays a du mal à répondre. Les arbitrages se faisant au niveau de l'Etat, avec des processus lourds ... quand il faut prendre une décision, il n'y a souvent plus de pilote ! C'est pour cela qu'il faut que l'Acte 3 de la décentralisation détermine qui dirige la politique publique. Concernant l'emploi et le logement, les deux préoccupations principales des jeunes, il y a clairement un problème de pilotage de l'action publique. Les régions se sont engagées dans des actions volontaristes pour le logement de jeunes : étudiants, apprentis, jeunes travailleurs, mais cette mobilisation extrêmement forte doit être soutenue par des ressources dynamiques. La question de la cohabitation est un bon exemple : nous avons ouvert des cités étudiantes pendant l'été, pour des travailleurs saisonniers, pour les jeunes travailleurs ou encore pour les jeunes en alternance. Ceux-ci se mêlant donc à des étudiants qui y habitent parfois à l'année. Nous devons trouver d'autres dispositifs similaires afin de mixer les publics. Pour autant, on n'offrira pas de solution au logement des jeunes s'il n'y a pas un effort de construction important. Au delà, il faut pouvoir leur en garantir l'accès, pour que l'autonomie d'un jeune ne soit pas freiné par des raisons financières. C'est le sens du dispositif Clé Aquitaine, une aide à la caution locative et au dépôt de garantie pour les jeunes, lancé dans ma région avec un taux d'échec dérisoire. Enfin, la réussite de l'expérimentation KAPS montre bien qu'il y a quelques éléments clés qui doivent nous orienter : la relation de confiance, le réseau local et la proximité.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ARTHUR CLOUZEAU

→ CITOYENNETÉ

L'ENGAGEMENT
DANS TOUS SES ÉTATSRETOUR SUR L'IMPLICATION DE L'AFEV
DANS L'ANNÉE EUROPÉENNE DU BÉNÉVOLAT

En 2011, l'ensemble des Etats européens a souhaité se mobiliser sur la question de la promotion du bénévolat et du volontariat. Cette volonté s'est traduite par la constitution d'une coordination associative au niveau européen, l'Alliance EYV 2011.

Pour la France, qui compte 14 millions de bénévoles, quatre objectifs avaient été fixés pour cette année : le développement de l'engagement bénévole ou volontaire, la reconnaissance de l'engagement, la valorisation des expériences de bénévolat et la promotion de la dimension européenne de l'engagement.

CONTINUER À ADAPTER LES
TERRAINS D'ENGAGEMENT

Pour les associations, cette année a été l'occasion de porter les valeurs de l'engagement et l'importance des actions de bénévolat auprès des pouvoirs publics. Dans la perspective des prochaines échéances électorales, cette année aura aussi permis de valoriser les formes d'engagement solidaires dans leur diversité, en démontrant l'utilité de politiques publiques telles que le service civique.

L'Afev s'est pleinement engagée dans ce chantier : d'abord en poursuivant son effort de mobilisation de la jeunesse : depuis cette rentrée universitaire, 7000 étudiants ont fait le choix d'agir concrètement contre les inégalités en

s'investissant en tant que bénévoles deux heures par semaine et près de 400 jeunes ont choisi l'Afev pour effectuer leur service civique. Ensuite, l'Afev a poursuivi son projet de développement de terrains d'engagements innovants pour les jeunes. L'expérimentation réussie de logements étudiants solidaires dans quatre villes pilotes en est l'un des témoignages, ainsi que la mise en œuvre d'une action pilote d'accompagnement des bénévoles à la valorisation de leur expérience. En complément, une action commune a été lancée avec trois autres associations majeures* dans le champ du bénévolat pour faire valoir les compétences acquises par l'engagement bénévole, auprès du monde de l'entreprise notamment.

Pour l'Afev enfin, cette année est un point de départ. Les années à venir seront décisives pour que la société porte un regard plus positif sur la jeunesse et favorise l'engagement solidaire dès le plus jeune âge. L'adaptation constante des terrains d'engagement aux évolutions de la société, la prise en compte des attentes des jeunes comme la valorisation de ces expériences, sont les conditions d'un renforcement de la place du bénévolat et du volontariat en France et en Europe.

ARTHUR CLOUZEAU

* Le Comité National Olympique et Sportif Français, la Croix-Rouge française, les Scouts et Guides de France

L'autre regard sur
l'économie et la société

CHAQUE MOIS, ALTERNATIVES ECONOMIQUES C'EST :

- > Le suivi complet de l'actualité économique et sociale en France, en Europe et au niveau international
- > Des enquêtes et des entretiens pour vous informer de tout ce qui bouge, sans oublier pour autant ce qui ne change pas, ou pas assez vite
- > Des synthèses rédigées par les meilleurs spécialistes, afin de faire le tour des questions qui font débat
- > Un éclairage unique sur toutes les alternatives qui contribuent à rendre le monde plus juste



ALTERNATIVES ECONOMIQUES C'EST AUSSI

4 hors-série par an qui font le point sur des questions d'actualité ou qui proposent des synthèses indispensables : L'Europe, La finance, L'état de l'économie, Les chiffres de l'économie, L'économie durable, Les marchés financiers, La société française, L'impôt...

11 numéros + 4 hors-série

Tarif étudiants* : 42,50 € seulement

au lieu de 68,10 € (prix au numéro),
soit plus de 37 % de réduction.* Merci de
joindre un
justificatif.Abonnez-vous
directement sur
www.alternatives-economiques.frPlus de
37 %
de réduction



La colocation, un nouvel espace d'engagement

Depuis la rentrée 2010, l'Afev propose à ses bénévoles de partager à la fois un projet solidaire et un espace de vie commun, dans le cadre de résidences étudiantes spécialement aménagées au sein de quartiers populaires. Ces « Koloc' à Projets Solidaires » sont déjà présentes dans sept villes et d'autres projets sont en cours. Au coeur du projet, la création d'actions solidaires avec les habitants du quartier répondant à chaque fois aux problématiques locales, construites avec les associations, les collectivités, les universités, les bailleurs sociaux. Pour l'Afev, les KAPS sont aussi une façon de rapprocher les étudiants de la ville, car les campus universitaires sont bien souvent peu connectés avec les villes.



L'AFEV ET SON PROJET KAPS « KOLOC' A PROJETS SOLIDAIRES »

Spécialisée dans les domaines du développement local et de la jeunesse, l'Afev se lance aujourd'hui vers de nouveaux terrains d'engagement à travers la question du « logement solidaire ». Ce projet vient consolider le projet initial de l'Afev. En créant une vie sociale étudiante au sein d'un quartier non universitaire, elle veut, par ce biais, participer au développement des territoires défavorisés.

Aujourd'hui, l'Afev propose de mettre son expérience au service d'un projet conjuguant engagement solidaire et colocation. L'idée est de faire coïncider le besoin de logement chez les étudiants et leur volonté de participer à la vie citoyenne sur un territoire donné.

Le projet Kaps pour « Koloc' A Projets Solidaires » propose ainsi aux étudiants, des colocations qui permettent l'engagement solidaire. À chaque projet social développé

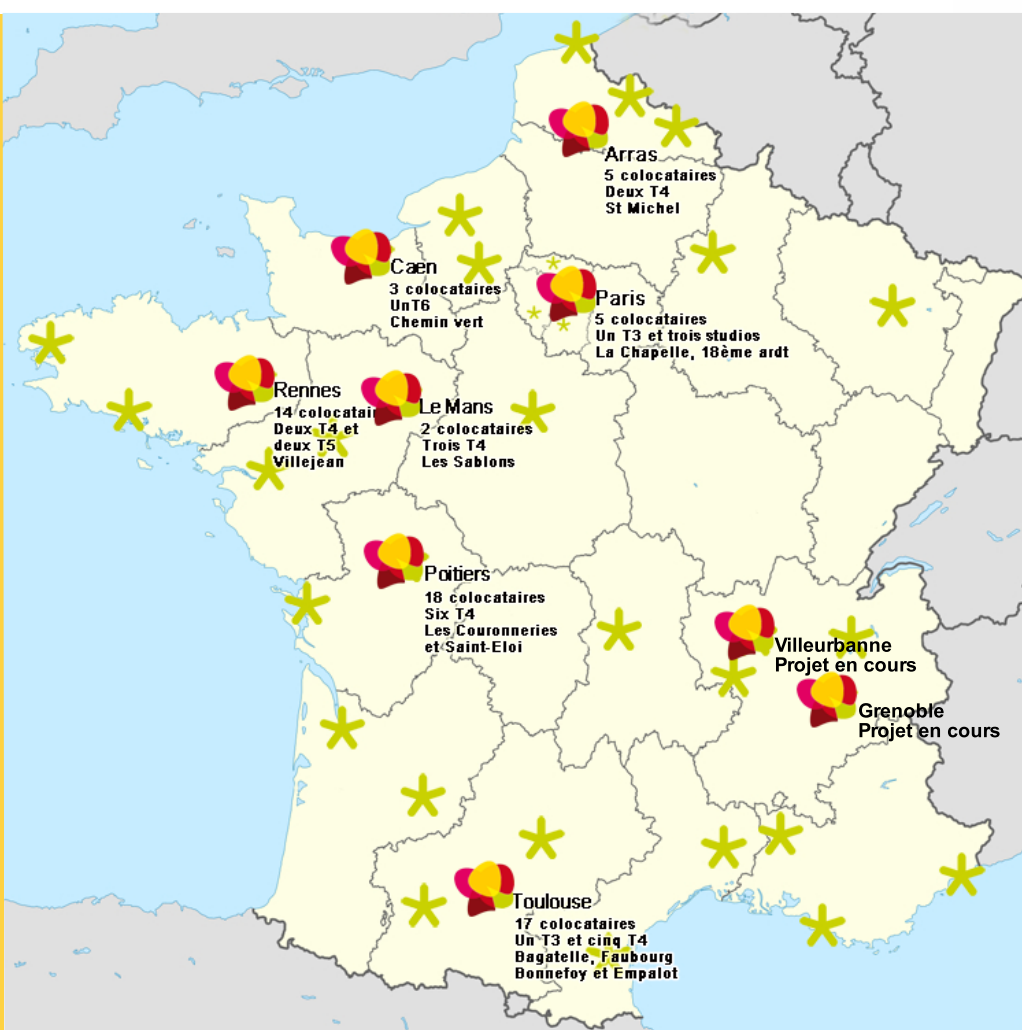
sur un territoire correspond une colocation étudiante. L'idée est de mettre en place des projets pour créer ou renforcer des activités solidaires dans les quartiers en y développant des actions autour de l'éducation, de la santé, de la culture, du développement durable... des thématiques qui répondent aux problématiques locales.

LE PRINCIPE : UN PROJET SOLIDAIRE, UN APPARTEMENT EN COLOCATION

Le principe est simple : à un projet solidaire correspond un logement en colocation. L'affectation du logement et l'engagement dans le projet solidaire sont indissociables. Le mode de vie en colocation est choisi pour faciliter les échanges avec les autres étudiants sur votre projet commun. Les étudiants ont le choix de s'investir dans des actions liées à l'éducation, au développement durable, à la santé, à la culture... afin de contribuer au développement local du quartier et d'être utile contre les inégalités.

À LOUVAIN LA NEUVE, UN PROJET PRÉCURSEUR

Les Kaps sont inspirés d'un exemple original de colocations étudiantes qui existe depuis plus de 30 ans en Belgique : les Kots-à-Projet de l'Université Catholique de Louvain La Neuve. Il s'agit d'appartements communautaires où les étudiants s'unissent autour d'un projet commun (sport, artistique, environnement, écologie, habitat etc). L'impact en terme de dynamisation du campus et de la vie locale est particulièrement intéressant. Les Kots-à-projet permettent également de promouvoir des valeurs telles que « le vivre ensemble », la citoyenneté ou le respect de l'autre.



→ ANALYSE

À POITIERS, LES KAPS FONT DÉJÀ PARTIE DE LA VIE DU QUARTIER



CRÉÉES IL Y A UN AN DANS LE QUARTIER DES COURONNERIES, LES PREMIÈRES « KOLOC' À PROJETS SOLIDAIRES » ONT DÉJÀ UN EFFET POSITIF SUR L'AMBIANCE AU SEIN DE L'IMMEUBLE ET LE LIEN ENTRE PARENTS ET ÉCOLE, ESTIME **CHRISTINE LELÉVRIER**, CHERCHEUSE AU LAB'URBA (IUP/UNIVERSITÉ PARIS-EST-CRÉTEIL). RESTE LA QUESTION DE LA DURABILITÉ DES ACTIONS.

Un des objectifs des projets de colocation développés par l'Afev est bien de participer au développement social des quartiers de la politique de la ville. Quelles premières réflexions peut-on tirer des deux projets de colocations menés dans le quartier des Couronneries à Poitiers en 2010/2011 ? Ces deux colocations étaient localisées dans le même immeuble, une tour située dans un grand quartier d'habitat social des années 1960 classé en Zone Urbaine Sensible et comptant 9392 habitants.

Le premier élément intéressant tient à l'image que les jeunes colocataires se font de ce quartier dit sensible. À l'inverse des représentations communes, ils ont une image positive, celle d'un quartier urbain, pratique, animé et bien desservi, beaucoup plus attractif à leurs yeux que le centre ville ». Ces colocataires, qui viennent tous d'ailleurs mais dont certains ont vécu dans des « cités HLM », ont plutôt un rapport « d'empathie » avec le quartier.

Ensuite, les deux projets développés restent des micro-projets.

Mais ils sont assez différents dans leurs objectifs et le type de liens qu'ils établissent avec « le quartier ».

Le premier projet implique les habitants d'un immeuble et l'organisme HLM par le biais du gardien. En allant voir chaque locataire, les étudiants ont cherché avant tout à développer les liens de convivialité entre les voisins de leur immeuble et recenser les ressources permettant de développer l'échange de services. Pour le gardien, très impliqué, l'action des colocataires a amélioré l'ambiance de l'immeuble et amorcé une dynamique qu'il juge très positive, notamment par rapport au repli sur le logement et à l'isolement des personnes âgées.

UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dans la seconde colocation, les étudiants ont développé un projet autour des relations famille/école. Ils ont travaillé avec les parents d'élèves d'une école voisine. Ce projet a permis de valoriser autrement les compétences et liens établis par une partie des colocataires dans le cadre de leur activité à l'Afev. Les colocataires ont été petit à petit identifiés comme des relais, des intermédiaires

entre l'école et les parents, mais plus largement avec les acteurs sociaux. Ce projet a donc plutôt eu pour effet d'aider au renforcement des relations entre le quartier et les institutions.

Les actions menées participent bien de dynamiques de développement social, à l'échelle de la proximité du voisinage ou du secteur. Trois questions restent posées qui ouvrent sur des perspectives d'ajustements de l'action. La principale reste sans doute celle de l'inscription durable de ces projets dans un contexte de mobilité forte des colocataires, qui ont mis du temps à établir des liens privilégiés avec les habitants du quartier.

La deuxième question est celle de l'adaptation de la conception même des colocations au développement de ces projets : mise à disposition de pièces ou de salles communes, qui pourrait aussi marquer la permanence dans les lieux des projets Kaps. Enfin, la troisième est celle du trop faible lien entre les actions menées et le Contrat Urbain de Cohésion Sociale local.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
MARIE-LISE PAITIER

→ TÉMOIGNAGES

« AVEC LES ÉTUDIANTS, DES ANIMATIONS QUI ONT PERMIS DE CRÉER DU LIEN SOCIAL »



DES ACTIONS MENÉES EN CONCERTATION AVEC LES STRUCTURES DU QUARTIER, UNE COHABITATION NATURELLE AVEC LES HABITANTS : HERVÉ PINGET, DIRECTEUR DU BAILLEUR SOCIAL LOGIPARC À POITIERS, TIRE UN BILAN TRÈS POSITIF DES KAPS.

Volontaires ! Quelles étaient vos motivations et aviez-vous des attentes particulières sur les projets sociaux développés par les étudiants ?

Hervé Pinget. C'est la dimension expérimentale du projet qui nous a d'abord intéressés. Ce projet nous a beaucoup plu d'une part par rapport à la colocation que nous avions jusque là peu développée, et d'autre part, pour l'implication des étudiants sur le quartier. La dimension du lien social dans le projet proposé par l'Afev nous a tout de suite interpellés. Aussi, nous avons un budget participatif où la question du lien social est une préoccupation.

L'idée était d'implanter des étudiants dans un quartier qui fait l'objet d'attention de la politique de la ville. Nous avons développé les Kaps dans un quartier qui est intéressant pour les étudiants par rapport aux faits, dessertes de transport en commun, commerces de proximités et équipements. Depuis des années nous travaillons avec la population étudiante et nous n'avons pas développé de colocation de plus de 2 personnes. L'Afev nous apporte quelque chose que nous ne savions pas faire : faire « se rencontrer » des étudiants pour créer une colocation. Nous avions de très bons rapports avec l'Afev et, pour nous, se sont des professionnels de l'engagement des jeunes dans les quartiers. Elle nous a présenté un projet social bien bouclé.

V. Cette colocation solidaire a-t-elle trouvé sa place dans l'immeuble et au sein du quartier ? Et comment avez-vous accompagné l'installation des Kaps ?

H.P. Oui, ils ont trouvé leur place au sein de l'immeuble car nous n'avons eu aucune remontée des autres

locataires. Tout s'est bien passé, nous n'avons pas eu de soucis avec les autres locataires de l'immeuble. L'action des Kaps a été bien perçue par les locataires du quartier. Aussi, par le biais des réunions de quartier, nous savons que leurs actions ont bien fonctionné avec les autres structures du quartier, telles que les écoles... Et même si les locataires n'adhèrent pas toujours, on laisse les Kapseurs prendre leur place. Sinon, sur le plan administratif nous les avons accompagnés sur les dossiers, la signature de baux..., et sur le plan plus technique, nous les avons aidés pour faciliter les emménagements, le montage de lit, etc.

V. Quel bilan faites-vous des Kaps ? Quel a été l'impact de la « vie sociale étudiante » sur le quartier ?

H.P. Cette expérience nous a permis d'accueillir sur le quartier une nouvelle population : les étudiants. C'est vrai que cette opération a permis d'apporter « du jeune » sur le quartier. Leurs animations et fêtes organisées sur le quartier ont permis de créer du lien social. De plus, nous travaillons avec d'autres associations et nous souhaitons faire le lien entre elles pour qu'elles aboutissent à un projet cohérent sur le quartier.

Nous souhaitons continuer de développer les Kaps avec l'Afev et, pourquoi pas, à terme, réfléchir à des colocations meublées.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MARIE-LISE PAITIER



UNE RENCONTRE AVEC LES PARENTS AUTOUR DE L'ÉDUCATION

→ **DAMIEN BULOT**, Kaps 2010-2011 et 2011-2012, quartier Les Couronneries, Poitiers

« Je suis très satisfait de mon année passée avec mes colocataires solidaires tant sur le mode de vie en colocation que sur le montage du projet commun, j'ai renouvelé cette année mon expérience en Kaps. Face au constat qu'il existe une grande distance entre l'école et les familles les plus fragiles du quartier des Couronneries, nous avons travaillé le lien famille-école pour changer l'image très institutionnelle de l'école en proposant de nouveaux temps conviviaux au sein de l'école et en rapprochant les enseignants des parents. Pour le marché de Noël, déguisés en père Noël et en lutins, nous avons

distribué aux enfants de l'école des cadeaux ; jouets et livres récoltés au sein de leur campus. Lors de la « soirée couscous », des soirées lotos ou de la kermesse, nous avons proposé des ateliers ludiques aux écoliers. Aussi, nous avons organisé un grand pique-nique qui a permis de réunir une quarantaine d'enfants avec des parents qui n'avaient pas l'habitude de participer aux activités proposées par l'association de parents d'élèves. Globalement, nous avons réussi à créer des temps de rencontres, des moments conviviaux et ludiques avec les enfants et parents de l'école. »

UTILE POUR FACILITER LES ÉCHANGES ENTRE HABITANTS

→ **ALAIN LOUMEAU**, Gardien d'immeuble depuis 26 ans, quartier Les Couronneries, Poitiers

« J'ai tout de suite trouvé très sympathique l'arrivée des Kaps. Je soutiens leurs initiatives et souhaite même leur donner un coup de main pour les aider à monter leur projet et faciliter la communication avec les résidents que je connais bien. Pour enrichir le projet, je suggère l'idée de mettre en place une « fête des voisins » afin de favoriser la rencontre et les échanges entre les habitants qui n'ont quasiment pas de contact entre eux. »

UNE GRANDE AIDE POUR FAVORISER LE LIEN FAMILLE-ÉCOLE

→ **CHRISTELLE JAMET**, Parents d'élèves, école Alphonse Daudet, Poitiers

L'association des parents d'élèves de l'école Alphonse Daudet, organisent chaque mardi des « cafés parents ».

« Nous nous sommes montrés intéressés pour que les Kapseurs du quartier nous donnent un coup de main. Ainsi toute l'année dernière, ils ont participé à la conception, l'organisation et l'animation d'événements en direction des élèves et des parents de l'école. J'espère retravailler très vite avec les Kapseurs qui ont été d'une grande aide pour favoriser le lien école-famille. »

À GRENOBLE, UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE OUVERTE AUX HABITANTS

AU SEIN DU QUARTIER MISTRAL, 80 BÉNÉVOLES SERONT ENGAGÉS DANS LES KAPS DÈS LA RENTRÉE 2012. UN PROJET QUI PRÉVOIT LA CRÉATION DE PONTS AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES ET DES LIEUX PARTAGÉS AVEC LES HABITANTS.

Face au local de l'Afev à Grenoble, le chantier de la future résidence étudiante du quartier Mistral est quasiment terminé sur le gros œuvre. A la rentrée 2012, ce sont 80 étudiants qui prendront place dans ce bâtiment spécialement conçu pour accueillir le projet de colocation solidaire lancé par l'Afev, les KAPS.

« L'espace a été pensé pour favoriser la vie de groupe : il y aura des salles communes, des salons, mais aussi une laverie, un garage à vélo... La ville, qui a facilité l'accès au terrain, et le bailleur responsable de la construction, Grenoble Habitat, ont associé l'Afev aux réunions préparatoires afin de bien prendre en compte les spécificités de la colocation », se félicite Magdalena Dimitrova, déléguée territoriale de l'association à Grenoble. L'autre originalité de la future résidence, c'est d'inclure des espaces réservés aux habitants du quartier : les vestiaires et bureaux du club de foot, ainsi qu'une salle polyvalente. Toute l'ambition du projet Afev est en effet de créer de nouvelles solidarités dans cette zone enclavée au sud-ouest de Grenoble, entre deux autoroutes et une zone d'activité industrielle.

« Les 80 étudiants résidents seront impliqués par groupe de dix dans des projets portant sur la citoyenneté, la santé, le développement durable... Nous sommes en train de nous rapprocher des associations du quartier, afin que ces actions de solidarité s'appuient sur les acteurs et les ressources déjà disponibles », explique Magdalena Dimitrova. Un travail de réseau d'autant plus utile que le programme de rénovation urbaine lancé en 2005 change rapidement le visage du quartier Mistral et nécessite un accompagnement des populations. En février, l'Afev organisait une exposition autour du thème « Rêve ta ville » : les enfants accompagnés avaient réalisé des maquettes montrant les principaux bâtiments du quartier et étaient ensuite partis à la découverte de la ville.

Prochaine étape du projet : sensibiliser les étudiants pour les inciter à rejoindre le projet solidaire et la résidence. Pour faire comprendre le projet, l'Afev a organisé le 22 novembre un débat sur le

campus de Grenoble autour du thème « Habiter autrement ». Commencera ensuite une campagne de communication avant la tenue en mars/avril des réunions d'information. « Nous espérons avoir mobilisé l'ensemble des 80 étudiants dès le mois de juillet pour un démarrage rapide des actions à la rentrée », explique Magdalena Dimitrova.

PAUL FALZON-MONFERRAN



Chantier à Grenoble

DES ACTIONS QUI RAPPROCHENT LES ÉTUDIANTS ET LA VILLE



Par **NICOLAS DELESQUE**
Secrétaire
général de l'Afev

L'interrogation sur la situation géographique des universités sur le territoire français n'est pas nouvelle et les réponses apportées ont souvent été dictées par des considérations extérieures à l'Université elle-même.

Après Mai 68, le pouvoir central s'est forgé une doctrine basée sur « plus les étudiants sont loin du centre ville, plus la France sera tranquille », il a donc décidé de programmer les grands campus périphériques que l'on connaît – Grenoble, Bordeaux, Lille mais aussi Amiens, Reims, Villetaneuse. Plus récemment le plan « Université 2000 » obéissait à une volonté d'équilibre

organise le débat, nécessaire pour assurer l'équité dans l'accès aux études ou la garantie de l'égalité dans la qualité des formations dispensées.

Ces débats sont complexes et pris par un seul aspect – que ce soit sur l'offre de formation, ou que ce soit dans une logique de programmation urbaine –, ils tendent à apporter des réponses erronées, sans tenir compte ni des multiples composantes de la communauté universitaire, ni des multiples acteurs des territoires accueillant ces établissements.

On l'a vu au moment des discussions du plan « Université 2000 », l'entrée du débat par le prisme de l'aménagement du territoire a produit ses limites. Les motivations, aussi nobles soient elles, qui ont présidé à l'implantation de bâtiment universitaire ou de logement universitaire dans ou à proximité de territoires en difficulté, n'ont pas produit les développements escomptés. Au contraire, les difficultés rencontrées ont parfois renforcé le fossé qui existait entre les habitants de ces territoires et en premier lieu les jeunes, et l'Université elle-même.

De la même manière, aujourd'hui, la recherche d'attractivité à tout prix des nouvelles universités qui sont en train de se constituer, plus importantes et plus autonomes, les incitent à développer des services de vie étudiante en propre et particulièrement des services de restauration et des logements, au risque parfois d'aller à l'encontre de politiques mises en place par les collectivités locales.

Dans ces deux exemples, ce ne sont pas les intentions qui sont critiquables, mais la manière dont elles ont été mises en œuvres : sans concertation, de ceux qui aux côtés des enseignants, font vivre les universités, le personnel et les étudiants, ni de

ceux qui habitent dans ces territoires.

En résulte parfois, une absence d'articulation du projet d'établissement avec un projet global de territoire qui doit être partagé par l'ensemble des acteurs, de l'université et des collectivités territoriales.

Le projet d'enseignement et de recherche de l'université va influencer sur le choix du territoire d'implantation ou la forme que va prendre une université : rassemblée, disséminée, rayonnante ou convergente.

De même, la vie étudiante qu'une Université souhaite développer, peut revêtir plusieurs formes, et vouloir la mettre en œuvre en oubliant d'associer ses acteurs et de recueillir leurs aspirations ne peut être que néfaste au développement de nos futures universités et à leur insertion territoriale.

Déterminer les services à inventer, choisir les lieux de programmation des logements, réfléchir à l'articulation avec la ville, moderniser les plans de déplacements..., sont autant de questions auxquelles doivent être associés les étudiants eux-mêmes, comme le sont les citoyens par les collectivités.

Après Mai 68, le pouvoir central s'est forgé une doctrine : plus les étudiants sont loin du centre ville, plus la France sera tranquille...

du territoire national en terme de formation supérieure, et donc, avant tout, à une logique d'aménagement du territoire.

Ces dernières années, dans la suite de ces plans nationaux, le débat s'est retrouvé focalisé sur la situation de ces universités ou centres universitaires, mais à une échelle plus locale avec deux grands débats.

Pour les villes ou agglomérations, dans le cadre d'un développement des Universités autonomes, fruits de la récente réforme « Libertés et Responsabilités des Universités », un débat portant sur la localisation des futurs campus, périphérique ou en centre ville, uniques ou disséminés dans toute l'aire urbaine.

Pour les régions, c'est la question du maillage territorial qui



Kapseurs de Toulouse

Le point de vue d'Alternatives Eco

Le logement, clé de la démocratisation des études supérieures

Aussi aberrant que cela puisse paraître, la France, en deux générations, a procédé à la massification de l'enseignement supérieur sans se soucier du logement de ces nouveaux étudiants. En 1963, un sur deux avait une chambre en cité universitaire. Aujourd'hui, c'est un sur 13 ! De plus, la durée d'études s'est allongée et le recours au domicile des parents, qui est la solution de la moitié des étudiants d'aujourd'hui, devient une solution de plus en plus inconfortable à mesure que l'on avance dans ses études. De plus, cette solution, qui est un frein à l'autonomie des jeunes, est impossible pour tous ceux dont le lieu d'étude est éloigné du domicile familial ou qui sont brouillés avec leurs parents.

Depuis quelques années seulement, les pouvoirs publics ont pris conscience du problème. Un premier rapport du député Jean-Paul Anciaux a fixé en 2004 des objectifs modestes de 5 000 constructions et 7 000 rénovations de chambres étudiantes. Son second rapport, en 2008, a constaté qu'ils n'avaient pas été respectés, faute « d'impulsion » au niveau national. Petit à petit cependant, le retard commence à être comblé. Mais ces résultats restent une goutte d'eau par rapport aux 2,2 millions d'étudiants. Pour près de la moitié d'entre eux, se loger signifie louer une chambre de bonne ou partager un studio pour un loyer exorbitant. Les premiers mètres carrés à la location se négocient en effet beaucoup plus cher que la moyenne, car les candidats à la location en ont absolument besoin. Le rapport de force entre locataires et bailleurs en est sévèrement affecté, surtout dans les grandes villes universitaires où la pénurie de logements rallonge les files d'attente.

Pour venir en aide à ce million d'étudiants abandonnés aux dures lois du marché immobilier, les pouvoirs publics ont beaucoup misé sur l'aide à la personne : le locataire modeste est aidé à payer son loyer. Cette politique a fini par engloutir chaque année près de la moitié des sommes dépensées par la puissance publique pour le logement : 16 milliards d'euros ! Pour quel résultat ? Des économistes ont observé que la majorité de ces allocations étaient en réalité anticipées par les bailleurs au moment de fixer les loyers et avaient donc un effet inflationniste. C'est bien le noeud du problème : les loyers du privé sont mal régulés en France. Leur augmentation est encadrée chaque année en cours de location, mais pas du tout pour les nouveaux locataires. La hausse vertigineuse de ces « loyers de relocation » touche de plein fouet les ménages les plus mobiles, en premier lieu... les jeunes.

Conséquence : les étudiants qui doivent déboursier un demi-Smic pour se loger, s'ils n'ont pas la chance d'être portés à bout de bras par leur famille, doivent travailler en parallèle. Or, toutes les études montrent qu'au-delà d'une douzaine d'heures par semaine, un job étudiant devient un facteur direct d'échec scolaire. L'enseignement supérieur français, dont l'élitisme est régulièrement critiqué, pourrait donc être un peu plus démocratisé en réorientant les aides à la personne vers la construction de logements à prix modérés, la demi-part fiscale qui profite aux familles aisées vers une allocation étudiante conséquente et en encadrant davantage les loyers privés, voire en plafonnant le loyer au m² pour éviter les abus les plus manifestes. Les étudiants ont beau apprécier la vie de bohème, même eux ont besoin de savoir où dormir...

**Alternatives
Economiques**

MANUEL DOMERGUE
est journaliste à
Alternatives économiques



→ ANALYSE

« UN CADRE PRIVILÉGIÉ POUR L'APPRENTISSAGE DE LA VIE COLLECTIVE »

FORT D'UNE EXPÉRIENCE DE VINGT ANS DANS LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS COLLECTIFS POUR JEUNES, L'ARCHITECTE ÉRIC DANIEL-LACOMBE A CONSTATÉ LES AVANTAGES DE LA COLOCATION POUR CRÉER DES DYNAMIQUES ENTRE RÉSIDENTS. A CONDITION DE CRÉER DES CADRES ÉVOLUTIFS.

Volontaires ! Pourquoi vous être intéressé aux formes d'habitat collectif pour jeunes ?

Eric Daniel-Lacombe. Au début des années 90, l'union des foyers de jeunes travailleurs (aujourd'hui UNHA) a lancé un vaste chantier de réhabilitation de ses logements, me demandant de réaliser en parallèle une évaluation. La tendance était alors à l'abandon de grands espaces collectifs (pour la restauration, les sanitaires) au profit du modèle dit « hôtelier » (douche dans chaque chambre, parfois coin cuisine) qui s'est imposé alors comme la nouvelle norme. Or l'évaluation a permis de démontrer que cette individualisation posait elle aussi des problèmes d'isolement et d'acoustique, et conduisait à une réduction de l'espace de vie pour les résidents – alors que parallèlement les loyers augmentaient ! C'est ainsi que les lourds investissements consentis ces vingt dernières années ont généralement eu des résultats peu satisfaisants.

V ! Comment la colocation vous est-elle apparue comme une voie médiane ?

E.D.-L. Dans ce vaste programme de réhabilitation, les colocations

ont souvent été des accidents : des appartements de fonction que le personnel n'utilisait plus, des grandes surfaces impossibles à transformer en chambres... Dans ces appartements partagés on a vu les jeunes alterner aisément entre des espaces à usage collectif (la cuisine, la salle de bain) et des lieux privés (la chambre). Si la colocation ne réunit pas plus de trois ou quatre personnes, il s'agit pour ces jeunes adultes, étudiants ou travailleurs, d'un cadre privilégié pour l'apprentissage de la vie collective. Les étudiants particulièrement sont sensibles à l'équilibre entre les lieux de vie, surtout qu'ils connaissent souvent leurs premières expériences en couple à cette période.

V ! Alors, tous en coloc ?

E.D.-L. Attention à ne pas recréer une organisation figée comme on l'a fait en généralisant le modèle hôtelier. D'autant qu'on sait que les modes de vie évoluent, et que les jeunes eux-mêmes n'ont pas les mêmes attentes en fonction de leur âge, de leur situation personnelle etc. Il n'est donc pas sûr que la colocation soit partout la bonne réponse. Je milite pour que les bâtiments collectifs puissent accueillir plusieurs modes

de logement : chambres individuelles, petits appartements pour les couples, colocations... L'idéal serait de pouvoir faire évoluer 10% des surfaces tous les 10 ans, afin de répondre aux nouvelles formes d'habitat sans se lancer dans de grandes réhabilitations coûteuses et normatives.

V ! La colocation vous semble-t-elle adaptée à l'accompagnement de projets de solidarité, selon l'expérience lancée par l'Afev avec les KAPS ?

E.D.-L. Je ne me prononcerai pas sur la question du lien avec le quartier. Mais je crois, de façon plus générale, que la réflexion sur les espaces d'habitation est un moyen et un prétexte fantastiques pour créer des dynamiques. Si vous réunissez des jeunes pour les faire débattre de leurs usages des parties communes, y compris en leur communiquant les éléments d'arbitrage (budgétaire, sanitaire), vous rendez les règles du jeu claires pour tout le monde et vous créez un esprit de concertation inventive. Les colocations accompagnées par l'Afev jouent à ce titre un rôle indispensable de laboratoire.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR PAUL FALZON-MONFERRAN



Pour aller + loin

PARUTIONS

Revue Urbanisme - n°375 - nov dec 2010 - Dossier spécial Jeunes : lieux et liens

Regards sur l'actualité - n° 367 - janvier 2011 - Ville et logement : quelles politiques

Habitat et société - n°57 - mars 2010 - Dossier Habitat : état des savoirs et prospective

UN FONDS DE GARANTIE POUR LES KAPSEURS



Au cours de ces dernières années, BNP Paribas s'est très fortement investie sur le marché jeune. En développant de nouveaux services et offres liées au logement, et notamment, en lançant une étude sur « les jeunes, le logement et la colocation », elle a pu identifier l'importance des problématiques du logement et de la colocation. C'est dans cette dynamique qu'elle a souhaité soutenir l'Afev dans la mise en œuvre du projet logements solidaires. BNP Paribas soutient l'Afev dans sa démarche de colocation solidaire, au travers d'un fonds de garantie qui permet aux étudiants concernés de bénéficier gratuitement d'une caution pour accéder à leur location. Ceci, sans qu'ils soient nécessairement clients de BNP Paribas.

MARIE-LISE PATIER

DES AMBASSADEURS ÉTUDIANTS POUR CRÉER L'ENVIE D'UNIVERSITÉ

DANS LA RÉGION PAYS-DE-LA-LOIRE, DES ÉTUDIANTS BÉNÉVOLES ET DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE PARTENT À LA RENCONTRE DE COLLÉGIENS ET DE LYCÉENS POUR DÉMYSTIFIER L'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES.

L'Afev, dans son projet global de lutter contre les inégalités dans les quartiers populaires, en s'appuyant notamment sur l'engagement des étudiants, a souhaité développer un nouveau programme de sensibilisation à l'enseignement supérieur.

DES JEUNES QUI N'IMAGINENT PAS ACCÉDER À L'UNIVERSITÉ

Un projet vient donc d'être lancé en partenariat avec la Région Pays de la Loire et les universités de Nantes, Angers et Le Mans, avec l'objectif d'encourager la poursuite d'études et la découverte du monde universitaire pour les jeunes collégiens, les lycéens, et les familles des quartiers prioritaires, qui aujourd'hui encore s'imaginent parfois ne pas avoir leur place à l'université.

A l'heure où l'on retrouve en Master cinq fois moins d'enfants d'ouvriers que

d'enfants de cadres, la représentation lointaine de l'enseignement supérieur et la méconnaissance du monde étudiant dans son ensemble freinent les ambitions des jeunes issus des classes populaires.

SE RENCONTRER POUR OUVRIR LES POSSIBLES

Des étudiants bénévoles et des jeunes en service civiques accompagnés par l'Afev vont aller à la rencontre de collégiens et lycéens pour témoigner de leur parcours et faire découvrir les différents aspects d'une « vie d'étudiant » (filières, lieux ressources, vie culturelle, démarches, autonomie, vie associative...).

Les ateliers, mis en place au sein des établissements, vont permettre de démystifier l'enseignement supérieur, et sensibiliser les jeunes à la possible poursuite d'études. Une fois de plus, l'Afev mise sur la rencontre entre jeunes

des quartiers prioritaires et étudiants pour débloquent des ambitions, ouvrir des perspectives, et accompagner vers les ressources du territoire. Sur chacune des villes, ce projet est mené en lien étroit avec les acteurs de l'orientation et de l'enseignement supérieur.

DES TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES FAMILLES

Fort de son ancrage au cœur des familles à travers les actions d'accompagnement individualisé, l'Afev souhaite pouvoir échanger avec les parents des jeunes accompagnés sur cette problématique spécifique.

Des « réunions d'appartement » vont ainsi être organisées, au domicile des familles, pour décrypter ensemble les enjeux de la poursuite d'étude, avec pour principal outil la convivialité !

EMMELIE MENEUX

→ TOUS ACTEURS DES QUARTIERS

« MOI... CITOYENNE ? »

PARCE QU'IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR ÊTRE CITOYEN(NE), L'AFEV A MOBILISÉ DES COLLÉGIENNES D'ASNIÈRES POUR FAIRE VIVRE CETTE NOTION DE FAÇON CONCRÈTE.

Tout a commencé par une rencontre qui en a entraîné une autre, puis encore une autre, et ainsi de suite. C'est de là qu'a pris forme le projet Tous Acteurs de Quartiers (TAQ) au sein du collège Voltaire, à Asnières.

Quand l'Afev des Hauts de Seine a poussé la porte de l'établissement, l'idée était de proposer à des collégiennes de participer à un projet citoyen, avec le support de leur choix, qui soit aussi l'occasion de créer des liens avec des institutions de la ville d'Asnières, des étudiants bénévoles, des artistes...

RENCONTRE AVEC LE RÉALISATEUR DE « LA JOURNÉE DE LA JUPE »

Après plusieurs mois consacrés à l'expression en petit groupe, les jeunes impliquées - Kawtar, Jessica, Awa, Laura, Alexandra, Yoursa - ont choisi la forme d'un court-métrage pour rendre compte de leur réflexion. C'est alors que les rencontres se sont de nouveau enclenchées. Avec le soutien du Conseil général des Hauts-de-Seine (dans le cadre du dispositif PREMIS), de l'équipe pédagogique de leur collège et des quatre membres

de l'association Afev, la création du court métrage a été lancée suite à la projection du film « La journée de la jupe » et de la rencontre avec son réalisateur Jean-Paul Lilienfeld. Ont également été impliqués les membres de l'association « Maison des Femmes » et d'autres étudiants bénévoles de l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

Les collégiennes ont pu alors donner vie à leur propre projet de sensibilisation à travers la réalisation du film : « Hommes/femmes mode d'emploi ».

Pari tenu donc pour le projet, qui a permis de valoriser le travail de ces collégiennes dans un cadre extrascolaire (notamment au cours des Fêtes des Solidarités Locales de l'Afev 92, devant leurs familles et les partenaires du projet) et de créer de nouveaux liens avec des acteurs du quartier.

L'opération sera reconduite en 2011-2012 sur les villes de Nanterre et de Clichy.

HANA THEVEL - VOLONTAIRE AFEV HAUTS-DE-SEINE



→ INITIATIVES

ILLETTRISME, GRANDE CAUSE NATIONALE EN 2012 ?

L'ANLCI A FÉDÉRÉ UN COLLECTIF DE PLUS DE 50 ORGANISATIONS NATIONALES pour porter cette demande auprès du Premier ministre. Aujourd'hui en France, plus de 3 millions de personnes sont dans l'incapacité de lire, écrire et compter, après avoir été pourtant scolarisées.

Plus d'infos :

→ www.anlci.gouv.fr

POUR VOTER EN 2012 INSCRIVEZ-VOUS!

POUR POUVOIR VOTER EN 2012 AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES, IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES.

Pensez à vous inscrire ou à vérifier votre inscription dans votre mairie avant le 31 décembre 2011.

Connaître les démarches :

→ www.interieur.gouv.fr

LA JEUNESSE, PRIORITÉ DES RÉGIONS

L'ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE ORGANISE LES 7 ET 8 DÉCEMBRE PROCHAINS LA 3ÈME ÉDITION DU COLLOQUE « JEUNESSE EN RÉGIONS ».

Cet événement sera l'occasion de mettre en débat de manière transversale les grandes questions relatives à la jeunesse et d'apporter des solutions. Accès au logement, valorisation de l'engagement, orientation, mobilité... feront partie des problématiques abordées. L'Afev y sera fortement représentée (voir aussi page 2).

Renseignements :

→ www.arf.asso.fr

Hypertexte

La démocratie, un modèle inachevé ?

PIERRE ROSANVALLON – LA SOCIÉTÉ DES ÉGAUX / SEUIL 2011

Le dernier ouvrage de Pierre Rosanvallon revisite la notion d'égalité en s'efforçant de la mettre en perspective vis-à-vis des enjeux actuels. Selon lui, depuis le « Manifeste des égaux », écrit pendant la période révolutionnaire française, l'idée d'égalité a beaucoup muté. Elle a fait l'objet d'appropriations et d'interprétations différentes par la pluralité des courants intellectuels aux 19ème et 20ème siècles.

Pierre Rosanvallon nous invite à interroger les incidences de l'ambition égalitaire dans les

domaines de la solidarité, de

l'économie et la justice. Il confronte cette notion avec l'évolution des comportements sociaux et des valeurs dominantes de la société à des époques données.

La lecture de cet essai, impose, en ce début de 21ème siècle, une réflexion novatrice. Elle doit intégrer le fait que nous sommes à la

fois similaires et différents, tenu de participer à un vivre ensemble commun tout en respectant l'identité de chacun.

Le point ultime de l'analyse de l'auteur recouvre la nécessité de favoriser l'émergence d'espaces de délibérations démocratiques plus complexes. Il prône « une culture de la discussion », en indiquant que la sphère de la démocratie représentative apparaît, de nos jours, trop étroite.

Ainsi, selon lui, la démocratie, dans le contexte de la société de la connaissance, doit proposer d'autres horizons. Pour cela, il est nécessaire de reconnaître une forme d'autonomie de la société civile. Plus qu'une posture, de la part de la sphère institutionnelle, il s'agit d'affirmer une conviction forte qui permette la diffusion de l'information donc du savoir à l'attention des citoyens. Cette attitude favorise l'échange, la confrontation et la réciprocité, trois vecteurs indispensables pour créer les conditions d'exercice d'une démocratie vivante. Cette dernière repose de plus en plus sur l'implication d'individus de mieux en mieux avertis qui font valoir des expertises utiles à la décision publique.



JÉRÔME STURLA
Chargé de Mission à l'Afev

C'est pas trop dur ?

Neuf minutes de lecture par jour

Une étude récente de l'INSEE consacrée au temps libre des Français a montré que ceux-ci passent neuf minutes par jour à lire. Ce temps de lecture a été divisé d'un tiers en 25 ans, et pourtant il inclut les livres, les journaux, et la presse sur Internet. Neuf minutes par jour... La télévision, Internet, et autres écrans occupent, quant à eux, quatre heures de temps libre par jour en moyenne !

Que faire de cette évidence quand on est professeur de français ? Comment ne pas se sentir en complet décalage lorsque son métier est d'enseigner la littérature, encourager la lecture et l'écriture, ouvrir à la culture artistique ? Mon métier est donc à ce point anachronique !?

J'aurais donc intérêt à crier avec les loups, à alimenter les lamentos de notre élite sur cette époque qui ne lit plus, qui n'écrit plus, qui ne sait plus parler ? Pourquoi ne pas abandonner tout de suite, et laisser cette société hyper médiatisée construire une culture commune, éduquer à notre place ? Neuf minutes par jour...

Pourtant, et Pennac le soulignait déjà dans «Comme un roman», tous les enfants aiment les livres, réclament qu'on leur lise des histoires. Alors pourquoi un tel désamour au fil du temps ?

On connaît les raisons, elles seraient trop longues à évoquer. Pennac lui-même regrettait qu'on arrête de lire des livres aux enfants, et que très vite la lecture devienne une pratique solitaire, un décryptage besogneux signant son entrée dans le monde des adultes... Tu sais lire, tu es grand maintenant, c'est un seuil décisif... Le plaisir, la présence charnelle de la langue disparaissent dans le silence d'une lecture anonyme, et plus scolaire.

Plus tard, les autres sollicitations surgissent, et le temps libre est consacré à des stimulations multiples et fragmentaires : on parle, on a des écouteurs sur les oreilles, on regarde la télévision, on se fait de nouveaux amis sur Facebook. Où peut donc se placer le livre, qui nécessite du temps linéaire et du silence ?

Bien sûr, grâce aux nombreux médias, les jeunes apprennent, se cultivent, se socialisent, construisent un imaginaire, éprouvent du plaisir... il ne faudrait surtout pas opposer une « vraie » culture à ce flux d'informations qu'apporte la communication moderne. Mais ce qui me paraît vraiment dommageable, c'est d'avoir si rarement l'occasion de se retrouver dans un espace intime, l'intériorité de sa pensée, un moment de silence où le temps est continu... La lecture en effet permet de se laisser habiter par la langue, par l'image, et de construire une intériorité, une matrice. Au lieu de cela, on propose à la jeunesse des stimulations désordonnées, qui se superposent bruyamment dans leur esprit.

Ainsi la lecture, au sein de l'Ecole, et surtout ailleurs évidemment, doit-elle être préservée comme un combat, une contre-culture ! Et si j'en avais la possibilité, ou l'audace, je passerais mes cours ainsi : lire, faire lire, en silence, à haute voix, mais aussi faire écrire, faire déposer les mots aux élèves dans un temps suspendu... Et lutter ainsi contre la vacuité et l'agitation qu'on leur vend pour du temps libre. Ça y est, je deviens réac... ?



NATHALIE BROUX,
Professeure au lycée Jacques-Feyder à Épinay-sur-Seine (93)
Coordinatrice du Microlycée de la Courneuve

→ ACTUALITÉ

POUR UN PACTE NATIONAL DE LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

FIN NOVEMBRE, L'AFEV A PRÉSENTÉ SON PACTE NATIONAL DE LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE, AFIN DE FAIRE DE CET ENJEU UNE PRIORITÉ DE LA PROCHAINE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.

POURQUOI UN PACTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE ?

La France, 5ème puissance mondiale, connaît un échec scolaire massif. Le décrochage scolaire, l'illettrisme, les sorties sans diplômes, sont d'un niveau tel qu'ils mettent en danger la cohésion sociale. Ces phénomènes touchent plus fortement les populations les plus défavorisées, agissant comme un frein à la mobilité sociale.

Marqué par la pression et la sélection, notre système scolaire ne réussira pas à lutter efficacement contre l'échec scolaire s'il n'opère pas un changement de paradigme.

UNE RÉELLE CONVERGENCE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

Le temps est venu d'une nouvelle convergence dans la lutte contre l'échec scolaire, pour aider les élèves les plus en difficulté à ne pas sombrer. Face au développement d'une véritable « course à l'armement scolaire », enseignants, familles et associations doivent renforcer leur action collective pour aider et soutenir tous ceux qui, à un moment ou un autre de leur parcours, rencontreront des difficultés.

POUR UN SYSTÈME SCOLAIRE PLUS HUMANISÉ ET EFFICACE

Il est plus qu'urgent de sortir de cette spirale de l'échec qui produit chaque année 180 000 sorties du système scolaire sans diplôme. Derrière les chiffres, il y a le vécu de centaine de milliers d'enfants et de familles minés par cette souffrance scolaire. Il nous faut passer d'un système encore bien trop sélectif à un modèle de « promotion » où chaque enfant, quelles que soient ses difficultés initiales, pourra sortir du système scolaire avec une qualification, les compétences nécessaires à son futur parcours social et professionnel, un rapport positif aux apprentissages et une image positive de soi.

PACTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

EUNICE MANGADO-LUNETTA

→ www.pacteechecscolaire.org



Un KOLLOQUE pour la KOLOC'

Mardi 6 décembre 2011

9h/18h

Pôle des langues & civilisations
(Paris XIIIème) - Métro Chevaleret / BNF

Organisé à l'initiative de l'Afev, ce colloque a pour objectif d'apporter une contribution à la réflexion sur l'habitat collectif à destination des jeunes.

A cette occasion, nous organiserons un retour d'expérimentation sur les "colocations à projets solidaires" ouvertes en France en 2010 et 2011. Nous essayerons de partager un état des lieux de la colocation étudiante en France et de comparer cette situation avec nos voisins européens. Les échanges porteront également sur les perspectives nouvelles qu'offrent la "cohabitation" dans le logement et les incidences de cette forme d'habitat dans la conception, la gestion et l'animation des logements collectifs.

Avec le soutien de :




Informations complémentaires :
Arthur Clouzeau, Chargé de Communication
arthur.clouzeau@afev.org - 01 40 36 86 98

Projet mené dans le cadre d'une expérimentation soutenue par le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse

ENQUÊTE DE LECTORAT

NOUS SOUHAITERIONS CONNAÎTRE VOTRE AVIS SUR NOTRE JOURNAL .

RÉPONDEZ À NOTRE QUESTIONNAIRE EN LIGNE !

→ <http://questionnaire.afev.org>

Volontaires !

LE JOURNAL DE L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE N°28 | NOV. DEC. 2011

VOLONTAIRES ! N°28 | NOV-DEC 2011

Publié par l'Afev - 26 bis, rue de Château Landon 75010 Paris - Tél. : 01 40 36 01 01 - Email : pole.national@afev.org - **Directrice de la publication** : Nathalie Ménard - **Coordination, rédaction, réalisation** : Paul Falzon-Monferran, Thibault Renaudin, Arthur Clouzeau, Nicolas Delesque, Elise Renaudin, Magali de Exposito, Manuel Domergue, Emmelie Meneux, Marylise Hédin, Eunice Mangado-Lunetta, Marie-Lise Paitier, Nathalie Broux, Jérôme Sturla et Hana Thevel - **Crédits photographiques** : D.R, Sébastien Jourdan, Afev - **Conception Graphique** : Génaro Studio (Lyon) - **Maquette/PAO** : Marylise Hédin - **Impression** : Rotimpres - www.rotimpres.com - ISSN 17654408